



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 10 mai 2021**

**DÉLIBÉRATION N°2021-051**

**OBJET : SDEY : Convention financière Impasse Jean-Marie Comperat**

En exercice : 23  
Membres  
Présents(s) : 20  
Pouvoir(s) : 1  
Absent(s) : 3

Le dix mai deux mille vingt et un, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

**Les membres présents en séance :**

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Aurélie HENAULT, Bertrand POUSSIERRE

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN

**Le ou les membres absent(s) :**

Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Aurore BAUGE

**Secrétaire de séance :** Christophe GUYOT

Afin de définir les conditions d'études, de réalisation, de financement des travaux d'éclairage public impasse Comperat réalisées par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne, une convention financière doit être signée.

La participation financière de la Commune est estimée à 1 697.02 € HT, soit 50% du montant total.

Ce montant sera versé à réception des travaux.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à signer cette convention et tout document afférent à ce dossier.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Christiane LEPEIRE

Envoyé en préfecture le 18/05/2021

Reçu en préfecture le 18/05/2021

Affiché le 18/05/2021

ID : 089-218903466-20210510-2021\_051-DE

